

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: Proper flo****Numéro d'enregistrement W 6703****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation:** Herbicide**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Schneider AGRO AG

Industrie Birren 30

CH-5703 Seon

**Numéro de téléphone:** 062 893 28 83**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'informations toxicologiques: Tél. 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS08 danger pour la santé

Carc. 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger** GHS08, GHS09**Mention d'avertissement** Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

propryzamide (ISO)

**Mentions de danger**

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml****Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

EUH208: Contient "1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on". Peut produire une réaction allergique.

(suite page 2)

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo




(suite de la page 1)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 23950-58-5	propyzamide (ISO)	35,4%
EINECS: 245-951-4	 Carc. 2, H351;  Aquatic Acute 1, H400;  Aquatic Chronic 1, H410	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### \* RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**  
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- **Après inhalation:** Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- **Après contact avec la peau:**  
Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Rincer la bouche.  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications destinées au médecin:** Pas d'antidote connu.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Traitement symptomatique  
Surveiller la tension artérielle.

### \* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NOx)  
Acide chlorhydrique

(suite page 3)

FR

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- **Autres indications**  
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Voir les points 7 et 8.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## \* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments et ne doit pas être accessible aux personnes non autorisées.  
Entreposer au sec et au frais.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et aliments pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.  
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## \* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 3)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Équipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Recommandation: Polypropylène flocké

· **Matériau des gants**

Sélectionner des gants résistantes contre des produits chimiques.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**· **Forme:** Liquide· **Couleur:** Blanc· **Odeur:** Douce· **Seuil olfactif:** Non déterminé.· **valeur du pH à 20 °C:** > 7,5· **Changement d'état**· **Point de fusion:** Non déterminé.· **Point d'ébullition:** Non déterminé.· **Point d'éclair** >100 °C· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.· **Température d'inflammation:**· **Température de décomposition:** Non déterminé.

(suite page 5)

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 4)

· <b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b> <b>Inférieure:</b> <b>Supérieure:</b>	Non déterminé. Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
· <b>Densité à 20 °C:</b> · <b>Densité relative</b> · <b>Densité de vapeur.</b> · <b>Vitesse d'évaporation</b>	1,13 g/cm <sup>3</sup> Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b> <b>Dynamique:</b> <b>Cinématique à 20 °C:</b>	Non déterminé. 400 s (DIN 53211/4)
· <b>Teneur en solvants:</b> <b>Solvants organiques:</b> · <b>9.2 Autres informations</b>	0,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

### 23950-58-5 propyzamide (ISO)

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	>2,1 mg/l (rat)
Effet d'irritation de la peau	LD50	>2000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

FR

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Carcinogénicité: La matière active est classé comme carcinogène catégorie 3 dans l'Union européenne.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**  
Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## \* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### · 12.1 Toxicité

#### · Toxicité aquatique:

EC50/48h	>62,5 mg/l (daphnia magna)
ErC50	1-100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Log Pow (Propyzamide) 3
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** éviter le rejet dans l'environnement.

## \* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### · Recommandation:

Ne pas laisser pénétrer les restes de produit dans les égouts. Les restes de produit et les emballages vides doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### · Emballages non nettoyés:

#### · Recommandation:

Il est interdit de réutiliser l'emballage vide.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.


Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 6)

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN3082
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR  · IMDG  · IATA	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (propryzamide (ISO)) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (propryzamide (ISO)), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (propryzamide (ISO))
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA	
	
· Classe · Étiquette	9 Matières et objets dangereux divers. 9
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:  · Marine Pollutant:  · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : propryzamide (ISO) Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Stowage Category	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	3 E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L

(suite page 8)

FR

Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

Nom du produit: Proper flo

(suite de la page 7)

· <b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PROPYZAMIDE (ISO)), 9, III

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS08, GHS09
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
propyzamide (ISO)
- **Mentions de danger**  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 100 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 200 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
I	35,4
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## \* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Schneider AGRO AG
- **Contact:** Service de sécurité
- **Acronymes et abréviations:**  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association

(suite page 9)

FR



Date d'impression : 07.10.2016

Révision: 06.10.2016

---

**Nom du produit: Proper flo**

---

(suite de la page 8)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

---

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

—FR—